

Synthèse simplifiée du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur Élancourt

- Années 2019 à 2024 -

La Chambre Régionale des Comptes a analysé les comptes et la gestion de la commune d'Élancourt.

Son rapport met en lumière **PLUSIEURS DYSFONCTIONNEMENTS** importants qui touchent à :

- la transparence,
- l'organisation municipale,
- et à l'usage de l'argent public.



Un manque de transparence démocratique

- Les décisions municipales (délibérations, arrêtés, procès-verbaux) ne sont pas publiées régulièrement depuis 2020, contrairement à la loi.
- Le conseil municipal n'est pas correctement informé sur certains organismes liés à la ville, comme le cinéma Ciné 7.



Argent public : des pratiques contestables

- Le maire perçoit 10 000 € de frais de représentation par an, mais la majorité des dépenses n'est pas justifiée.
- Des remboursements de frais de mission ont été accordés en dehors du cadre légal.
- 36 000 € de frais de restaurant ont été engagés sans transparence suffisante.



Une voiture de fonction à 30 000 € / an (hors chauffeur)

- 30% du coût est payé par les élancourtois
- 70 % du coût est payé par l'agglomération SQY, donc par l'ensemble des habitants.
- Le forfait carburant remboursé **dépasse largement les dépenses réelles** (166 %).



Une organisation municipale instable et désorganisée

- L'organigramme change fréquemment, rendant le pilotage des services difficile.
- Le CCAS est intégré sans cadre juridique clair.
- Peu de procédures écrites, ce qui fragilise la qualité du service public.



Des relations mal maîtrisées avec l'intercommunalité et les équipements culturels

- Le Prisme bénéficie surtout à un public extérieur, mais son coût repose sur Élancourt.
- Le contrôle de la ville sur le cinéma Ciné 7 est insuffisant malgré une subvention annuelle de 80 000 €.



Des contrôles internes insuffisants

- Absence de cartographie des risques et de contrôle de gestion.
- La commune ne connaît pas précisément le coût de ses services.
- Inventaire incomplet des biens municipaux.



Une situation financière fragile

- Faible capacité d'autofinancement.
- Hausse importante des impôts locaux depuis 2021 pour compenser.
- Prévisions 2026 inquiétantes : besoin de financement de 6,4 M€.



Une tarification publique peu sociale

- Les tarifs sont votés de manière juridiquement fragile.
- La tarification sociale profite surtout aux ménages aisés.
- Les familles modestes sont sous-représentées dans les écoles d'arts.



Des retards sur les achats durables et le numérique

- Pas de stratégie d'achats responsables.
- Manque de pilotage et de transparence sur les systèmes d'information.

En conclusion : un signal d'alarme démocratique

Après près de 30 ans de même gouvernance, ces constats ne peuvent plus être attribués à un manque d'expérience.

.....

Voilà le **vrai bilan** du maire sortant
qui se présente pour la **6^{ème}** fois
devant les électeurs élancourtois !

PS : La présente synthèse ne saurait se substituer à la lecture intégrale du rapport original rédigé par la Chambre Régionale des Comptes – Février 2025, qui en décrit exhaustivement chaque thème étudié.